

02 avr 2021 -17:42

Appartient à Conseil des ministres du 2 avril 2021

Covid-19 : marchés publics pour la Santé publique

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur trois dossiers de marchés publics, dans le cadre de la crise de la pandémie Covid-19.

Il s'agit des marchés publics suivants :

- le lancement du marché pour la mise à disposition de kits de tests salivaires de détection Covid-19, inclus les services de stockage, de logistique et d'approvisionnement essentiellement pour les trois communautés de l'Etat belge ainsi que les laboratoires cliniques et universitaires belges
- la levée de l'option pour l'achat de 5 millions de seringues et aiguilles à zéro volume mort supplémentaires
- la passation d'un marché public de services portant sur la gestion d'un stock stratégique de médicaments et produits de santé pour les années 2021 à 2025

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be